

Saison 2021-2022



# Assemblée



# Générale

# Procès-Verbal

## SOMMAIRE

<i>SOMMAIRE</i>	02
<i>ORDRE DU JOUR</i>	03
<i>OUVERTURE ET ACCUEIL DES PRESIDENT DU COMITE, PRESIDENT DU CLUB ET MAIRE DE SAINT-RENAN</i>	04
<i>ADOPTION DU PROCES VERBAL DE L'AG DU 4 SEPTEMBRE 2021 A ESQUIBIEN</i>	04
<i>RAPPORT MORAL DU PRESIDENT</i>	05-06
<i>ELECTIONS COMPLEMENTAIRES AU COMITE DIRECTEUR</i>	06
<i>INFORMATIONS LICENCES COMITE CLUBS ET SPID</i>	07-08-09
<i>RAPPORT DU PRESIDENT DE LA COMMISSION JEUNES</i>	10
<i>RAPPORT DU TRESORIER GENERAL</i>	11-16
<i>RAPPORT DU COMMISSAIRE VERIFICATEUR AUX COMPTES</i>	17-18
<i>VOTE SUR LE BILAN FINANCIER</i>	19
<i>NOMINATION DU COMMISSAIRE VERIFICATEUR AUX COMPTES</i>	19
<i>QUESTIONS DIVERSES</i>	19
<i>INTERVENTION DU PRESIDENT DE LA LIGUE DE BRETAGNE</i>	20-21
<i>REMISE DES MEDAILLES DU MERITE REGIONAL 2021</i>	22

# Assemblée Générale du Comité du Finistère

## 10 septembre 2022 à Saint-Renan

### 9 h 00

- Emargement des représentants de clubs
- Vérification des licences des délégués, des pouvoirs et remise des bulletins de vote

## Assemblée Générale Ordinaire

-

### Ordre du jour

### 9 h 30

- Accueil par les Présidents du Comité, du club et du Maire de Saint-Renan,
- Adoption du Procès Verbal de l'Assemblée Générale du 4 septembre 2021 à Esquibien,
- Rapport moral du Président,
- Elections complémentaires au Comité Directeur, présentation des candidats et vote,
- Informations licences et SPID,
- Rapport du Président de la Commission Jeunes Départementale (C.D.J.),
- Rapport du Trésorier Général,
- Rapport et nomination du Commissaire vérificateur aux comptes,
- Vote sur le bilan financier,
- Résultats et proclamation des résultats du vote,
- Questions diverses,
- Intervention du Président de la Ligue de Bretagne,
- Remise des médailles du Mérite Régional 2022,

### 10 h 45

## Réunion Générale de rentrée

- Présentation des groupes du championnat par équipes seniors pour la saison 2022/2023

## Ouverture et accueil des Président du Comité, Président du club de Saint-Renan et du Maire de Saint-Renan

Stefano DE BLASIO, Président du Comité Départemental ouvre la séance à 9 h 25.

Il salue les personnes présentes, Monsieur Gilles MOUNIER, Maire de Saint-Renan, Monsieur Gaël LARS, Adjoint délégué au sport, Monsieur Renan THEPAUT, Président de la Ligue de Bretagne, les représentants des clubs et les membres du Comité Directeur. Il présente les excuses des autres présidents des Comités Bretons, Côtes d'Armor, Ille-et-Vilaine et Morbihan, de Madame Emmanuelle TOURNIER, Vice-Présidente du Conseil Départemental déléguée aux Sports et aux associations et du représentant du Comité Départemental Olympique et Sportif.

Comme traditionnellement, le Président invite, en leur mémoire et à celle de leurs proches, les personnes à se lever et à respecter une minute de silence en signalant que le Comité du Finistère a été particulièrement touché durant la saison par le décès de trois dirigeants qui étaient des figures du tennis de table finistérien et breton, à savoir Paulette CRENN et Dominique LEPRETRE. A ces dirigeants, s'ajoute celui de Michel TALARMAIN, membre actif du Comité Directeur en charge du Critérium Fédéral et du matériel. Ayant précisé les missions et investissements de ces responsables, il demande aux délégués présents de se lever pour, cette fois, les applaudir afin de signifier la reconnaissance du monde pongiste.

Le club de CTT Plouigneau, dans lequel était licencié Michel, informe l'Assemblée que la salle de tennis de table de la commune portera désormais son nom et que l'inauguration aura lieu le samedi 17 septembre à 11 h 30. Il y invite tous les responsables des clubs du département. Il fait ensuite part d'un mot de Simone, épouse de Michel, qui remercie les dirigeants pour toutes les marques de sympathie qu'elle a reçues.



Le Président cède ensuite la parole à Gilles PASDELOUP, Président du club de Saint-Renan TT depuis 25 ans, qui souhaite la bienvenue à Saint-Renan en signalant l'importance du marché hebdomadaire, la tenue du salon de bien-être dans une salle annexe, dans le cas où des dirigeants se laisserait de notre AG, et de la porte ouverte du centre de secours de la commune pour les plus téméraires.



Monsieur le Maire et son adjoint souhaitent la bienvenue à Saint-Renan dans cette salle d'amphi de l'Espace Culturel, d'une capacité de 400 places qui fêtera bientôt sa 4<sup>ème</sup> année d'existence. Il se dit ravi d'accueillir les responsables de tout le département et en remercie le Comité Départemental pour la confiance accordée au club. Il indique que la commune, qui compte 8000 habitants, fait partie du Pays d'Iroise qui regroupe 19 communes. La commune, jeune et dynamique est très attractive et son aspect touristique renforce cette attractivité. En tant que Vice-Président du Conseil Départemental, il excuse l'absence de Madame Emmanuelle TOURNIER, également Vice-Présidente, déléguée aux Sports. Il fait état des excellents rapports avec le club. Il se félicite de la reprise des activités après la période Covid, très compliquée, et du chantier d'une nouvelle halle des sports d'ici 2 ans. Enfin, il remercie les responsables présents car, en tant qu'ancien Président de club dans un autre sport, il connaît le travail que cela implique et la nécessité du bénévolat.

## Adoption du PV de l'Assemblée Générale du 4 septembre 2021 à Esquibien

Le Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 4 septembre 2021 à Esquibien a été transmis aux clubs avec les documents de convocation à cette Assemblée. Le Président propose à l'Assemblée un vote à main levée.

Le Procès verbal est adopté à l'unanimité des 64 clubs présents dont 50 clubs votants représentant 158 voix :

Vote contre	:	0 voix
Abstention	:	0 voix
Vote pour	:	Unanimité

Quel bilan peut-on faire de cette saison passée ? Je dirais que celle-ci a été satisfaisante, car nous avons pu aller au terme de nos compétitions sportives. Je pense que chacun d'entre nous se posait cette question en début de saison : *y aura-t-il encore une vague de COVID qui amènera un arrêt de notre sport ?*

Nous allons donc laisser derrière nous cette saison 2021/2022 et nous allons aborder 2022/2023 avec optimisme et confiance et la volonté de toutes et tous d'aller de l'avant et retrouver notre niveau d'activité d'avant la pandémie.

Le Comité a identifié 4 axes pour cette saison :

1. [La pratique sportive](#)
2. [Le suivi et le soutien aux clubs](#)
3. [La formation](#)
4. [Les Féminines](#)

### 1. [La pratique sportive](#)

Nous portons et porterons toujours une attention à l'ensemble des compétitions du Comité pour que celles-ci vous apportent satisfaction et envie de se retrouver autour d'une table, car celle est bien notre activité majeure. Cette saison nous avons acté l'arrêt du CLE dans le sud du département car la dynamique que nous souhaitons ne s'est pas faite ; toutefois, les choses ne sont pas figées et peuvent évoluer dans les années à venir.

### 2. [Le suivi et le soutien aux clubs](#)

Nous allons continuer à mettre à disposition à titre gratuit les techniciens du Comité pour l'animation scolaire mais aussi pour des passages dans les clubs, comme évoqué la saison dernière. Afin de remplir ces missions nous avons embauché en CDD Monsieur Richard BAILLEUX qui a donné entière satisfaction.

Dernièrement, nous avons eu des demandes de clubs qui souhaitaient une aide pour l'encadrement de séances d'entraînement pour les jeunes. Après échanges au sein du Comité Directeur, nous avons donné un avis positif sur ce type de demande. J'invite donc les clubs intéressés à me contacter ; on verra ensemble ce qui est possible de faire ou pas.

Toujours dans la continuité de l'accompagnement et soutien aux clubs nous allons vous proposer en collaboration avec la Ligue de Bretagne, une soirée thématique sur le modèle de celle qui était prévue au mois de mai et qui a été annulée.

En parallèle, nous avons constitué au sein du Comité une commission développement afin d'aider les clubs dans leur démarche de développement : nous souhaitons nous rapprocher de vous afin d'échanger sur différents thèmes lors d'une réunion de partage et de convivialité.

Nous avons établi un document qui liste des sujets que nous vous proposons d'aborder (cette liste n'est pas exhaustive). Ce document sera téléchargeable sur le site du Comité.

### 3. [La Formation](#)

La formation est un axe important pour le Comité, nous allons continuer à soutenir financièrement les bénévoles et les clubs sur les différentes formations :

- Arbitrage : AR + JA1
- Technique : IC + AF + EF

Nous allons également proposer des formations GIRPE pendant cette saison. La formation des bénévoles est une richesse pour notre sport.

#### 4. Les Féminines

Le Comité portera lors de cette saison une attention particulière à la pratique féminine. Nous allons proposer 4 séances d'entraînement ouvertes aux féminines, quel que soit le type de licence.

Nous menons aussi une réflexion sur l'ouverture aux pratiquants d'autres fédérations que la FFTT ainsi que sur la relance d'une compétition féminine.

D'autre part nous sommes ouverts à toutes les idées que vous les bénévoles pouvez avoir ; il ne faut pas hésiter à nous en faire part.

#### Conclusion et remerciements

L'ensemble de nos actions a pour but d'être un Comité proche de ses clubs et de ses licenciés avec un accompagnement au quotidien et attentif à vos préoccupations.

Je remercie les collectivités locales pour le soutien qu'elles apportent à nos clubs. Je pense que vous êtes les premiers financeurs de la pratique sportive dans les territoires.

Merci également au Conseil Départemental pour l'ensemble des aides apportées aux clubs mais aussi au Comité par l'attribution des subventions au Centre Labellisé d'Entraînement, l'achat de matériels et le fonctionnement.

Je souhaite aussi adresser un remerciement aux présidents des autres Comités bretons pour toute la richesse de nos échanges et je profite de la présence du Président de la Ligue de Bretagne pour mettre en avant la qualité actuelle de notre collaboration pour le développement de notre sport sur le territoire breton.

Un remerciement appuyé à vous les bénévoles pour votre engagement et votre bienveillance.

Je n'oublie pas les membres du Comité Directeur à qui je souhaite dire que c'est pour moi un plaisir et une satisfaction de travailler avec eux.

Et enfin, merci à vous les salariés du Comité, Hélène, Christophe, Anthony et Richard pour votre engagement au quotidien pour les clubs et notre sport ; merci à vous.

Je vous souhaite à vous tous une bonne saison 2022/2023, que celle-ci vous apporte satisfaction et bonheur.

***Stefano DE BLASIO***

### **Elections complémentaires au Comité Directeur**

Afin de compléter le Comité Directeur, un appel à candidature a été envoyé à tous les clubs dans les délais impartis. Le Comité a reçu deux candidatures, celles de Mickaël DENIEL du club du TT Le Folgoët/Lesneven et de Dominique DREYER du club du TT Plobannalec-Lesconil. Chacun s'est présenté à l'Assemblée Générale en précisant les domaines dans lesquels ils souhaitaient apporter leur contribution.

Il a donc été procédé à un vote.

Sur les 158 voix représentant les 50 clubs votants, ont obtenus :

- Mickaël DENIEL : 158 voix,
- Dominique DREYER : 158 voix.

Tous les deux élus à l'unanimité.



## Etat des Licences - Comité et Clubs

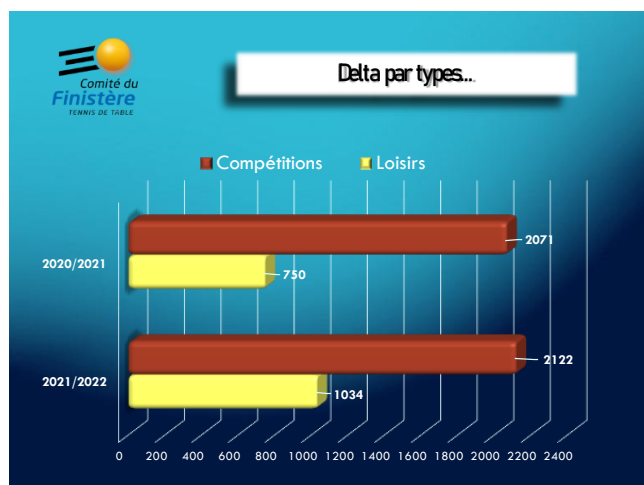
2021/2022	Poussins		Benjamins		Minimes		Cadets		Juniors		Seniors		Vétérans		Total		
	M	D	M	D	M	D	M	D	M	D	M	D	M	D	M	D	M+D
PROMOTIONNEL	124	48	98	36	133	10	77	17	27	6	58	10	316	74	833	201	1034
TRADITIONNEL	22	9	99	17	114	12	152	17	142	18	384	52	1000	84	1913	209	2122
TOUS TYPES	146	57	197	53	247	22	229	34	169	24	442	62	1316	158	2746	410	3156

Delta N-1	Poussins		Benjamins		Minimes		Cadets		Juniors		Seniors		Vétérans		Total		
	M	D	M	D	M	D	M	D	M	D	M	D	M	D	M	D	M + D
PROMOTIONNEL	36	23	8	16	30	-4	33	6	8	2	26	-1	72	29	213	71	284
TRADITIONNEL	10	6	36	7	-14	0	-23	-2	-23	1	10	11	35	-3	31	20	51
TOUS TYPES	46	29	44	23	16	-4	10	4	-15	3	36	10	107	26	244	91	335
En %	46,00%	103,57%	28,76%	76,67%	6,93%	-15,38%	4,57%	13,33%	-8,15%	14,29%	8,87%	19,23%	8,85%	19,70%	9,75%	28,53%	11,88%
Gain par catégories	<b>75</b>		<b>67</b>		<b>12</b>		<b>14</b>		<b>-12</b>		<b>46</b>		<b>133</b>				

FINISTERE		Traditionnel			Promotionnel			Total		
		En cours	N-1	dif	En cours	N-1	dif	En cours	N-1	dif
03290001	ASPTT BREST	9	9	0	0	2	-2	9	11	-2
03290003	MORLAIX ST-MARTIN TT	37	32	5	42	28	14	79	60	19
03290005	LANDERNEAU TT	71	68	3	29	20	9	100	88	12
03290006	TT GOUESNOU	30	34	-4	1	43	-42	31	77	-46
03290009	SAINT-RENAN TT	33	29	4	0	7	-7	33	36	-3
03290010	ESK ST-POL DE LEON	26	32	-6	16	2	14	42	34	8
03290014	CTT TAULESIEN	28	28	0	11	2	9	39	30	9
03290018	AL GUILERS	20	20	0	0	17	-17	20	37	-17
03290019	TTE LAMPAUL-LOCMELAR	31	34	-3	22	6	16	53	40	13
03290023	TT LOC MARIA-PLOUZANE	30	30	0	25	17	8	55	47	8
03290024	GSY BOURG-BLANC	16	12	4	9	10	-1	25	22	3
03290026	TT DE SAINTE-SEVE	19	19	0	17	8	9	36	27	9
03290027	PC PLABENNEC	24	22	2	41	27	14	65	49	16
03290029	CTT PLOUIGNEAU	57	49	8	24	11	13	81	60	21
03290031	PPC CLEDER	8	6	2	1	0	1	9	6	3
03290036	TT LE FOLGOET-LESNEVEN	51	47	4	28	18	10	79	65	14
03290037	ASC GUICLAN TT	49	37	12	11	19	-8	60	56	4
03290039	TTC PLOUGOULM	13	15	-2	0	0	0	13	15	-2
03290044	TT LANDIVISIAU	47	42	5	22	17	5	69	59	10
03290045	TT GUERLESQUINAIS	3	6	-3	0	0	0	3	6	-3
03290047	TT DE LOPERHET	64	62	2	29	25	4	93	87	6
03290052	SAINT-DIVY SPORT TT	52	60	-8	36	35	1	88	95	-7
03290081	PPC KERHUONNAIS	83	61	22	79	46	33	162	107	55
03290087	GDR GUIPAVAS	86	85	1	16	19	-3	102	104	-2
03290090	LEGION ST-PIERRE BREST	53	54	-1	47	52	-5	100	106	-6
03290200	AL PLONEOUR-LANVERN	44	43	1	11	10	1	55	53	2
03290202	SCAER/CORAY TT	17	17	0	0	0	0	17	17	0
03290205	TT PONT DE BUIS	14	11	3	2	1	1	16	12	4
03290207	LES PONGISTES DU POHER	15	22	-7	5	2	3	20	24	-4
03290208	TOURC'H-ELLIANT TT	29	29	0	1	2	-1	30	31	-1
03290212	EP DU CAP-SIZUN	19	19	0	8	5	3	27	24	3
03290214	AL KERNEVEL	18	15	3	0	0	0	18	15	3
03290215	TT KEMPERLE	79	71	8	28	24	4	107	95	12
03290217	RAQUETTE PLOM-TREM/US PLU	15	13	2	14	9	5	29	22	7

		Traditionnel			Promotionnel			Total		
		En cours	N-1	dif	En cours	N-1	dif	En cours	N-1	dif
03290221	PLOMEUR TT	44	35	9	4	12	-8	48	47	1
03290222	TTAL HUELGOAT-PLOUYE	21	21	0	13	0	13	34	21	13
03290223	QUIMPER CORNOUAILLE TT	83	67	16	88	35	53	171	102	69
03290224	MOELAN TT	12	15	-3	9	8	1	21	23	-2
03290226	UJR LANGOLEN	20	22	-2	0	0	0	20	22	-2
03290227	BANNALEC TT	11	13	-2	7	4	3	18	17	1
03290228	TTC PENMARC'H	29	32	-3	6	4	2	35	36	-1
03290229	RP FOUESNANT	107	103	4	58	34	24	165	137	28
03290232	AL CONCARNEAU	38	47	-9	8	10	-2	46	57	-11
03290235	ILE TUDY COMBRIT TT	9	8	1	12	0	12	21	8	13
03290237	PPC PLOZEVET	18	20	-2	12	4	8	30	24	6
03290244	RC BRIEC DE L ODET	60	49	11	31	24	7	91	73	18
03290249	RAQUETTE ESQUIBIENNOISE	12	12	0	2	5	-3	14	17	-3
03290255	DOUARNENEZ TT	56	49	7	55	72	-17	111	121	-10
03290262	RAQUETTE DU PORZAY	15	15	0	0	0	0	15	15	0
03290263	RAQUETTE PLONEVEZIENNE	22	30	-8	4	0	4	26	30	-4
03290264	TT JA CHATEAULIN	16	22	-6	2	1	1	18	23	-5
03290266	TT PLOBANNALEC-LESCONIL	27	28	-1	9	9	0	36	37	-1
03290268	AL NEVEZ	17	18	-1	0	0	0	17	18	-1
03290273	LES PONGISTES BIGOUDENS	31	29	2	0	0	0	31	29	2
03290274	LE TREVOUX ADLTT	15	15	0	2	2	0	17	17	0
03290275	PLOUESCAT TT CLUB	28	17	11	1	0	1	29	17	12
03290276	PRESQU'ILE de CROZON TT	38	18	20	17	14	3	55	32	23
03290277	PLOUDALMEZEAU TT	29	27	2	13	5	8	42	32	10
03290278	TT DES ABERS	24	26	-2	34	12	22	58	38	20
03290280	Asso SANTEC-ROSCOFF	9	11	-2	0	0	0	9	11	-2
03290281	EDERN TT	11	13	-2	0	0	0	11	13	-2
03290282	AL PLUGUFFAN	8	0	8	0	0	0	8	0	8
03290284	BODILIS PLOUGAR TT	20	26	-6	2	2	0	22	28	-6
03290285	TTC BREST RECOUVRANCE	56	66	-10	15	8	7	71	74	-3
03290286	KPP PLOUNEVEZ-LOCHRIST	10	10	0	0	0	0	10	10	0
03290290	PONVEL TT	16	19	-3	0	0	0	16	19	-3
03290291	PLOGONNEC SPORT TT	17	11	6	0	0	0	17	11	6
03290292	CARANTEC TT	3	0	3	55	0	0	58	0	58
<b>Total</b>		<b>2122</b>	<b>2071</b>	<b>51</b>	<b>1034</b>	<b>750</b>	<b>284</b>	<b>3156</b>	<b>2821</b>	<b>335</b>






# Infos... Licences et SPID

**Infos... Licences**

3 modifications...

- Dénomination des licences :
  - Traditionnelle → Compétition
  - Promotionnelle → Loisir
- Création de 2 nouvelles licences :
  - Liberté = Ping Virtuel et Découverte = 4 séances gratuites (1 mois)
- Création d'une catégorie supplémentaire :
  - Juniors 4 pour les moins de 19 ans (U 19)



**Infos... SPID**

**Le contrôle d'honorabilité...**

« Le dispositif repose sur la transmission automatisée par les Fédérations des données permettant aux services de l'Etat de procéder à ce contrôle »

« Le contrôle d'honorabilité se détermine donc selon les fonctions exercées et pour les actions d'enseignement, d'animation ou d'encadrement d'une activité physique ou sportive »

**Infos... SPID**

La saisie **obligatoire** de l'état civil pour les **dirigeants et les encadrants...**

FICHE	MOYENS DE COMMUNICATION	FONCTIONS	HISTORIQUES	CADRE TECHNIQUE	PARTICIPATIONS	PARTIES
<b>ÉTAT CIVIL</b>						
Nom (prénom?)	LETTY	Prénom 1	LETTY	Prénom 2	Patrick	X
Prénom 2		Prénom 3		Date de naissance	31/08/1962	7/20
Sexe	Homme	Pays de naissance	France (F)	Catégorie de naissance	BREST (29200)	X

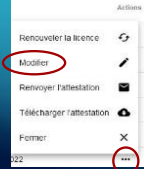
Pas de saisie : « Le Formulaire n'est pas valide » !

**Infos... SPID**

**La chose à ne pas faire... subtilité**

« Modifier » = pas d'accès aux champs...

Clic : nom du licencié = accès à sa fiche



**Infos... SPID**

Fiche du licencié...

INFOS HONORABILITE \*\*

Encadrant (EDU)  Dirigeant (EXP)  Refuse le contrôle d'honorabilité

La licence que le licencié sollicite lui permet d'accéder aux fonctions d'encadrant et/ou de dirigeant d'établissement d'activités physiques et sportives au sens des articles L. 212-1 et L. 322-1 du code du sport. A ce titre, les éléments constitutifs de l'identité du licencié seront transmis par la fédération aux services de l'État afin qu'un contrôle automatisé de son honorabilité au sens de l'article L. 212-9 du code du sport soit effectué.

licencié a été informé et a compris l'objet de ce contrôle \*\*

**certains dirigeants peuvent conserver cette disposition alors qu'ils ne sont plus... dirigeants !**

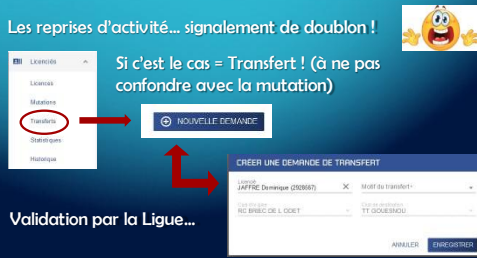
**Infos... SPID**

**40% des questions téléphoniques ou mails...**

Les reprises d'activité... signalement de doublon !

Si c'est le cas = Transfert ! (à ne pas confondre avec la mutation)

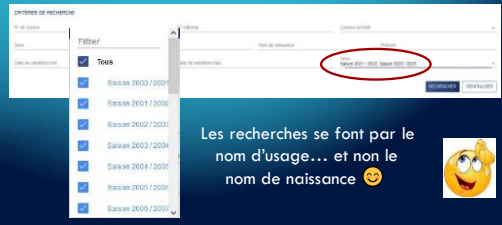
Validation par la Ligue...



**Infos... SPID**


Recherche dans les archives ou communément appelée « J'trouve pas » !

Les recherches se font par le nom d'usage... et non le nom de naissance 😊




**Des questions...**

Merci de votre attention et à dispo pour les questions.....



Hélène HUON

Bonjour à tous, voici un résumé des différentes compétitions jeunes disputées cette saison.

Concernant le championnat jeunes, nous avons en phase aller 74 équipes et 94 en phase retour. C'est un nombre d'équipes plutôt bas en comparaison de la saison 2019-2020 où il y avait une trentaine d'équipes supplémentaires. On a connu des difficultés pour avoir des poules complètes en phase aller, cela a été moins le cas en phase retour même s'il y a eu deux ou trois forfaits généraux.

On a aussi été plus tolérant sur les reports de rencontres et la quasi-totalité des rencontres ont été disputées.

En ce qui concerne le Circuit des jeunes, le nombre de participants est en hausse, 129 contre 117 en 2019-2020. C'est une bonne chose avec un point négatif tout de même, le nombre de clubs représentés qui chute. 31 clubs en 2017, 24 en 2020 et uniquement 18 cette saison. A noter que le premier tour avait été marqué par un cas de Covid. Heureusement rien de grave, mais la gestion d'une soixantaine de "cas contact" n'a pas été simple. Les tours suivants et la finale se sont bien déroulés.

Les interclubs ont été la compétition la plus impactée par la situation sanitaire. Initialement prévue mi-janvier, les mesures ne permettaient pas son organisation. Nous avions peu de dates de disponible et le report au 16 avril pendant les vacances scolaires a fait que les engagements ont été faibles. Onze équipes seulement ont participé. En dehors de ces points précis, c'est une compétition en difficulté qui ne trouve plus son public. j'espère pouvoir l'évoquer au niveau de la ligue pour trouver une solution.

Globalement, c'est une saison correcte après deux saisons compliquées par le Covid. Maintenant, il faut retrouver un réservoir notamment au travers du circuit des jeunes et des animations vers les scolaires.

J'aurais quelques rappels concernant la saison à venir. Vous avez reçu les formulaires pour l'engagement des équipes jeunes, ils sont à me retourner pour le 22 septembre.

Concernant l'accompagnement des équipes jeunes, je tiens à rappeler que les enfants doivent être accompagnés jusque dans la salle. Les jeunes ne peuvent pas être simplement déposés sur le parking de la salle.

Comme chaque année, je tiens à vous féliciter pour les efforts que vous avez fournis cette saison pour l'accueil des jeunes dans vos clubs.

Je remercie les clubs qui ont accueilli des compétitions, et plus particulièrement la Légion Saint-Pierre avec l'accueil de la finale du circuit et des interclubs.

Je terminerai en remerciant les salariés du Comité pour leur aide tout au long de la saison.

**Julien NICOL**

## Rapport du Trésorier Général

Mesdames, Messieurs,

Il me revient de vous rendre compte des finances du Comité ; les comptes annuels sont établis pour la saison sportive et arrêtés au 30 juin.

Aussi, je vous présente les comptes de la dernière saison, au 30 juin 2022.

Je vous résume et commente les principaux éléments de la saison, en débutant par les comptes annuels (compte de résultat et bilan), puis le prévisionnel.

### BILAN AU 30 JUIN 2022

<b>ACTIF</b>		<b>PASSIF</b>	
Photocopieur	4 271,40	Fonds associatif	148 817,07
Amortissement copieur	-4 271,40	Résultat	-31 738,35
Part sociale	8,00	Associations	0,00
Caution siège Landerneau	816,36	Salaires à payer	886,50
Associations	39 211,18	Cotisations sociales	5 169,00
Acomptes aux salariés	346,23	Dettes congés à payer	7 654,00
Stock imprimés	0,00	L.B.T.T.	2 099,50
Débiteur divers	0,00	Charges à payer	6 193,63
Produits à recevoir	6 955,80	Produits constatés avance	0,00
Charges payées d'avance	0,00		
Comptes bancaires	91 743,78		
<b>TOTAL</b>	<b>139 081,35</b>	<b>TOTAL</b>	<b>139 081,35</b>

Ce document nous donne une présentation de la situation du Comité au 30 juin de chaque année.

Au 30 juin 2022, le montant total de l'actif et du passif s'élève à 139.081,35 Euros ; les réserves du comité, correspondant au fonds associatif et au résultat de l'année, sont de 117.078,72 Euros. Ces réserves correspondent à 146 % des dépenses salariales annuelles du Comité.

#### ▪ **Compte de résultat**

##### **Les recettes**

###### Les réaffiliations et licences

2022	Réaffiliations	11.286,00 €.
	Licences	103.054,40 €.
2021	Réaffiliations	11.979,00 €.
	Licences	135.930,70 €.

Le produit des affiliations est totalement reversé à la Ligue et à la Fédération.

Après une saison précédente arrêtée en octobre 2020, la reprise de la saison 2021/2022 en septembre 2021 était

incertaine, avec les restrictions de la partie conviviale jusqu'à fin janvier 2022 ; malgré ces incertitudes, le nombre des licences compétition a progressé de 51 (après une baisse de 441) et les licences loisirs ont progressé de 284 (après une baisse de 430). Le montant des recettes des licences a fortement baissé car la Ligue et le Comité ont répercuté sur la saison 2021/2022 les aides de l'Etat perçues en 2021 et fortement réduit le prix des licences.

#### Le fonctionnement

2022	37.038,02 €.
2021	11.736,88 €.

Les cotisations départementales et les engagements des équipes en championnat représentent 16.285,50 euros en 2022 ; cela résulte de la décision du Comité du Finistère du 13 mars 2021 qui a décidé la gratuité de la cotisation départementale de 4 euros par licencié pour 2 saisons.

Les aides au financement du C.L.E. et autres subventions du Conseil Départemental du Finistère sont comprises dans cette rubrique pour 6.558,00 euros en 2022.

Pour la saison 2021/2022 les aides de l'Etat, via l'A.N.S., représentent 12.270,00 euros, y compris le financement de certaines actions reportées de la saison précédente.

#### Les compétitions

2022	8.646,00 €.
2021	0,00 €.

Après une saison blanche en 2020/2021, toutes les compétitions du Comité se sont déroulées cette saison, en particulier le championnat du Finistère individuel (plus de 450 joueurs à Briec), les challenges, les championnats vétérans et les finales par classement.

#### Les stages

2022	14.352,90 €.
2021	2.949,00 €.

Ils comprennent les participations des jeunes aux stages, ainsi que les subventions versées par le Conseil Départemental (budget C.D.O.S.). Cette rubrique intègre aussi la facturation à la Ligue des prestations réalisées par le Comité dans le cadre du PST.

### **Les dépenses**

#### Les réaffiliations et licences

2022	Réaffiliations	11.187,00 €.
	Licences	82.287,00 €.
2021	Réaffiliations	12.021,00 €.
	Licences	96.005,30 €.

#### Le fonctionnement

2022	49.313,34 €.
2021	26.770,00 €.

Ces dépenses sont liées à notre organisation administrative (siège, secrétariat, tenue de commissions et réunions). Cette saison, notre Comité a repris son fonctionnement normal.

#### Les compétitions

2022	8.997,84 €.
2021	416,40 €.

#### Les stages

2022	11.491,05 €.
2021	6.204,50 €.

Les charges liées au fonctionnement des C.L.E. (4.299,05 euros) sont comprises dans ce poste, ainsi que le financement du PST (3.948,00 euros).

#### Les achats de matériels

2022	0 €.
2021	1.177,74 €.

#### Les animateurs sportifs

Les dépenses totales de l'emploi de conseiller technique départemental et des animateurs s'élèvent à :

2022	49.112,90 €.
2021	19.938,83 €.

Afin de relancer l'activité après pandémie, le Comité a recruté le 1<sup>er</sup> décembre 2021 Richard BAILLEUX, par un CDD à temps partiel. Dans ce cadre, Richard (dans le sud) et Christophe (dans le nord) ont pu intervenir gratuitement en soutien des clubs.

En conclusion de la présentation des comptes de résultat, les résultats des trois dernières saisons sont les suivants :

2022	- 31.738,35 €.
2021	27.523,35 €.
2020	18.918,87 €.

Le résultat déficitaire de cette saison est tout à fait conforme à nos objectifs, à savoir utiliser les excédents des deux saisons précédentes afin de relancer l'activité des clubs du département ; le budget prévisionnel présenté l'an dernier envisageait un déficit de 49.700,00 euros, minimisé grâce à une reprise de la licenciation et quelques recettes supplémentaires.

Ce résultat nous permettra de poursuivre les efforts envers les clubs pour la saison 2022/2023, pour laquelle je vous présenterai le budget prévisionnel.

### COMPTE DE RESULTAT 2021/2022

#### CHARGES

#### PRODUITS

	2021/2022	2020/2021		2021/2022	2020/2021
Critérium Fédéral	4 300,50	0,00	Critérium Fédéral	6 280,00	0,00
Réaffiliations et abts FTT	11 187,00	12 021,00	Réaffiliations et abts FTT	11 286,00	11 979,00
Aide FFTT COVID 19	0,00	5 250,00	Aide FFTT COVID 19	0,00	5 250,00
Aide LBTT COVID 19	0,00	3 324,00	Aide LBTT COVID 19	0,00	3 324,00
Aide CD Championnat	0,00	4 973,10	Fds Solidarité COVID 19	0,00	30 000,00
Licences (Ligue & Féd°)	82 287,00	96 005,30	Licences	103 054,40	135 930,70
			Mutations	675,00	990,00
Fonctionnement	49 313,34	26 770,00	Fonctionnement	24 768,02	9 355,88
				0,00	0,00
			A.N.S. 2021	12 270,00	2 381,00
				0,00	0,00
Compétitions	8 997,84	416,40	Compétitions	8 646,00	0,00
Stages	11 491,05	6 204,50	Stages	11 923,10	2 122,50
			Cons.Départem. C.D.O.S.	2 429,80	826,50
C.T.D.	37 437,54	17 820,38	C.T.D.	3 680,00	300,00
Animateurs sportifs	11 675,36	2 118,45	Animateurs sportifs	0,00	0,00
			Aides à l'emploi	0,00	0,00
Matériel	0,00	1 177,74	Cession matériel	0,00	0,00
Divers	481,20	43,00	Divers	420,16	1 187,64
<b>RESULTAT (EXCEDENT)</b>		<b>27 523,35</b>	<b>RESULTAT (DEFICIT)</b>	<b>31 738,35</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>217 170,83</b>	<b>203 647,22</b>	<b>TOTAL</b>	<b>217 170,83</b>	<b>203 647,22</b>

## DETAIL DES PRODUITS 2021/2022

<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>2021/2022</b>	<b>2020/2021</b>
▪ Cotisation départementale & championnat	16 285,50	2 553,00
▪ Mutations, modifications licences	0,00	0,00
▪ Cartes licences	0,00	0,00
▪ Produits divers PST LBTT	0,00	95,00
▪ Subvention A.N.S. 2021	12 270,00	2 381,00
▪ Subvention fonctionnement Conseil Départemental	1 558,00	1 558,00
▪ Subvention Conseil Départemental plan développement	1 010,00	1 083,00
▪ Subvention LBTT & D.R.J.S. pour C.L.E.	0,00	0,00
▪ Subvention Conseil Départemental / C.L.E.	4 000,00	4 000,00
▪ Amendes	1 850,00	0,00
▪ Recettes diverses	0,00	0,00
▪ Produits financiers	<u>64,52</u>	<u>66,88</u>
	<b>37 038,02</b>	<b>11 736,88</b>
<b>COMPETITIONS</b>		
▪ Championnat du Finistère	4 983,00	0,00
▪ Challenge Conseil Départemental	1 051,00	0,00
▪ Championnat Vétérans	988,00	0,00
▪ Tournoi féminin	0,00	0,00
▪ Finale par classement	1 453,50	0,00
▪ Interclubs Jeunes	<u>170,50</u>	<u>0,00</u>
	<b>8 646,00</b>	<b>0,00</b>
<b>STAGES</b>		
▪ Jeunes	6 575,50	2 122,50
▪ Formations diverses	480,00	0,00
▪ Facturation PST LBTT	5 026,00	0,00
▪ Subvention CDOS - Conseil Départemental	<u>2 271,40</u>	<u>826,50</u>
	<b>14 352,90</b>	<b>2 949,00</b>
<b>REVUE</b>		
▪ Revue départementales	0,00	0,00
▪ Publicités	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>
	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

## DETAIL DES CHARGES 2021/2022

<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>2021/2022</b>	<b>2020/2021</b>
▪ Electricité, eau	804,47	1 005,33
▪ Déplacements	4 095,62	1 782,99
▪ Frais de repas	1 258,26	281,63
▪ Assemblées générales	343,00	0,00
▪ Secrétariat	642,42	674,98
▪ Téléphone	0,00	0,00
▪ Internet	1 339,80	767,21
▪ Affranchissements	307,20	139,20
▪ Locations	5 980,94	6 095,43
▪ Assurances	482,09	649,28
▪ Secrétariat administratif-salaires nets	20 772,36	12 084,39



▪ Secrétariat administratif-charges sociales	9 551,43	1 108,91
▪ Médecine du Travail	218,40	218,40
▪ Entretien siège et femme de ménage	341,37	315,68
▪ Frais bancaires	5,52	0,00
▪ Formation continue salariés	1 135,44	981,23
▪ Dépenses diverses	<u>2 035,02</u>	<u>665,34</u>
	<b>49 313,34</b>	<b>26 770,00</b>
<b><u>COMPETITIONS</u></b>		
▪ Récompenses diverses	385,60	0,00
▪ Premier pas pongiste	0,00	0,00
▪ Finale par classements	0,00	0,00
▪ Interclubs	8,50	0,00
▪ Critérium Fédéral & circuit jeunes (salles clubs)	1 520,00	310,00
▪ Championnat du Finistère	1 670,58	0,00
▪ Challenge Conseil Départemental	368,38	0,00
▪ Aides clubs non structurants	0,00	0,00
▪ Championnat & tournoi féminin	0,00	0,00
▪ Mini'Coms	0,00	0,00
▪ Internationaux Champagne Ardennes	0,00	0,00
▪ Championnat & circuit jeunes	0,00	0,00
▪ Feuilles de matches	0,00	0,00
▪ Championnat vétérans	765,29	0,00
▪ Petit matériel	2 172,34	0,00
▪ Frais d'arbitrage	<u>2 107,15</u>	<u>106,40</u>
	<b>8 997,84</b>	<b>416,40</b>
<b><u>STAGES</u></b>		
▪ Financement PST	3 948,00	0,00
▪ Jeunes	2 594,00	3 476,00
▪ C.L.E.	4 299,05	2 728,50
▪ Aides aux stages clubs	0,00	0,00
▪ Formations diverses	<u>650,00</u>	<u>0,00</u>
	<b>11 491,05</b>	<b>6 204,50</b>
<b><u>REVUES DEPARTEMENTALES</u></b>		
	0,00	0,00
<b><u>ACHATS DE MATERIELS</u></b>		
	0,00	0,00

Pour la saison 2022/2023, nous avons repris les éléments de tarification antérieurs à la pandémie, soit la saison 2019/2020 ; les tarifs du Comité n'ont pas été réajustés.

La synthèse des tarifs figure dans la circulaire administrative, disponible sur le site du Comité et transmise à chaque club.

Nous espérons tous que l'activité sportive puisse se poursuivre normalement ; j'ai retenu, pour établir le prévisionnel, une hypothèse d'augmentation des licences de 10 %.

La poursuite de l'A.N.S. et la réalisation des objectifs devrait permettre un produit sur la saison 2021/2022 de 7.100,00 euros.

Le contrat de travail de Richard BAILLEUX a été prolongé jusqu'au 31 mai 2023 ; le déroulement de la saison nous permettra de réfléchir à la pérennisation de ce poste et à son financement.

Des achats de matériels (tables et divers) sont envisagés pour 10.000 euros ; une subvention de 50 % a été sollicitée auprès du Conseil Départemental.

En fonction de ces hypothèses, cette année, le prévisionnel présente :

Montant des produits : 254.100,00 €.  
 Montant des dépenses : 264.550,00 €.  
 soit un résultat déficitaire de 10.450,00 euros

Ce déficit prévisionnel est conforme aux objectifs définis l'an dernier, à savoir utiliser les résultats positifs des deux saisons précédentes afin de relancer la pratique du tennis de table dans nos clubs du Finistère.

**PREVISIONNEL 2022/2023**  
(période du 01/07/2022 au 30/06/2023)

<b>CHARGES</b>		<b>PRODUITS</b>	
Critérium Fédéral	4 300,00	Critérium Fédéral	6 300,00
Réaffiliations et abts FFTT	12 000,00	Réaffiliations et abts FFTT	12 000,00
Licences (Ligue & Féd°)	112 000,00	Licences	158 000,00
		Mutations	500,00
Fonctionnement	48 500,00	Fonctionnement	42 600,00
		Subv. A.N.S. 2022	7 100,00
Compétitions	7 550,00	Compétitions	9 600,00
Stages	11 500,00	Stages	12 400,00
		Cons.Départem. CDOS	2 000,00
Matériel	10 000,00	Subv. Conseil Gal /Matériel	0,00
C.T.D.	40 500,00	C.T.D.	3 600,00
Animateurs sportifs	18 200,00	Animateurs sportifs	0,00
<b>RESULTAT - EXCEDENT</b>	<b>0,00</b>	<b>RESULTAT-DEFICIT</b>	<b>10 450,00</b>
<b>TOTAL</b>	<b>264 550,00</b>	<b>TOTAL</b>	<b>264 550,00</b>

Je remercie les salariés et les élus du Comité pour leur collaboration durant la saison ; je suis à la disposition des trésoriers et des responsables de clubs pour tous renseignements sur la trésorerie et les dispositions financières.

J'achève mon exposé en remerciant de leur aide, les partenaires du Comité, le Conseil Départemental, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et la Ligue de Bretagne

Je vous remercie pour votre attention et je suis prêt à répondre à toutes vos questions.

***Alain LABAT***

**COMITE DEPARTEMENTAL de TENNIS de TABLE du FINISTERE**

*Assemblée Générale du samedi 10 septembre 2022 – SAINT RENAN*

**RAPPORT du COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**Exercice comptable du 1 juillet 2021 au 30 juin 2022**

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 4 septembre 2021 qui s'est déroulée à Esquibien, je vous présente mon rapport qui portera, comme habituellement, sur les points suivants:

- L'émission d'un avis après la **vérification des comptes annuels clos au 30 juin 2022 du Comité Départemental de Tennis de Table du Finistère**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.
- La **justification** de mes appréciations,
- Les **vérifications et informations** spécifiques prévues par la loi.
- Le **budget prévisionnel 2022-2023**.
- 

**1- Mon opinion sur les comptes annuels :**

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Je vous rappelle qu'un audit consiste à vérifier par sondage, ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

J'estime, à cet égard, que les contrôles exercés sur les éléments collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion exprimée ci-après :

***Je certifie que les comptes annuels, arrêtés au 30 juin 2022, qui font apparaître un solde déficitaire de 31738,35 € au compte de résultat, et un total de bilan de 139 081,35 € sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et qu'ils donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé. Ils précisent aussi la situation financière et patrimoniale du Comité Départemental de Tennis de Table du Finistère à la fin de l'exercice clos au 30 juin 2022.***

**2- La justification des appréciations :**

En application des dispositions de l'article L.823-9 relatives à la justification de mon appréciation, je vous informe que les évaluations auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués. L'avis ainsi porté s'inscrit dans le cadre de la démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et a donc contribué à la formation d'une opinion telle qu'elle est exprimée dans la première partie de ce rapport.

### **3- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.**

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai, à cet égard, aucune observation à formuler sur la sincérité et la concordance des comptes annuels avec les informations données dans le rapport financier et dans les documents qui vous sont adressés, sur la situation financière et les comptes annuels.

---

*Au regard de ces appréciations, je suggère que quitus de sa gestion soit délivré à Monsieur Alain LABAT, pour l'exercice 2021/2022, trésorier du présent Comité, qui en assure l'ensemble des prestations comptables. Il me semble nécessaire de le féliciter pour la qualité du travail accompli, la compétence, la rigueur et la disponibilité dont il fait preuve.*

---

### **4- Le budget prévisionnel 2022-2023.**

Je n'ai pas d'avantage d'observations à formuler quant au budget de fonctionnement prévisionnel qui m'a été communiqué pour l'exercice 2022-2023 dont la comptabilité est actuellement en cours de réalisation.

Fait à Saint Pol de Léon le 31 août 2022.

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, je vous remercie pour votre attention.

Le Commissaire vérificateur aux comptes  
Guy LE FLOCH



---

## Vote sur le Bilan Financier

Le bilan financier est soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale par vote à main levée.

Voix contre : 0

Abstention : 0

Pour : unanimité des voix

Le bilan financier est adopté à l'unanimité.

## Nomination des Commissaires vérificateurs aux comptes

Le Président demande s'il y a des volontaires dans l'Assemblée Générale pour contrôler en toute neutralité les comptes du Comité Départemental ?

Aucun membre de l'Assemblée Générale ne se portant candidat, le Président demande l'approbation de l'Assemblée Générale pour reconduire Monsieur Guy LE FLOC'H aux fonctions de commissaires vérificateurs :

Vote contre : 0

Abstention : 0

Vote pour : Unanimité

## Questions diverses

Le Président fait part à l'Assemblée de la réception des demandes suivantes :

- Mail du 5 mars 2022 du club de l'AL Guilers, signé de Loïc PAPIN, concernant l'horaire tardif des fins de rencontres et la proposition de faire un sondage auprès des clubs pour savoir s'il est souhaitable de conserver les 18 rencontres ou de passer à 14,
- Courrier du 5 mai 2022 du club du PPC Kerhuon, signé de Thierry HEIME, Président, demandant les tarifs fédéraux pour la saison prochaine, que la cotisation départementale proportionnelle soit intégrée au coût de la part licence Comité, et, enfin, demandant la modification des rencontres à 14.
- Mail du 7 juin 2022 du club de la Raquette Plomelin/Tréméoc signé de Michel LAUTREDOUX, Président, concernant l'horaire tardif des rencontres et retours à domicile,
- Mail du 1<sup>er</sup> septembre du club du TT Gouesnou, signé de Jean-François QUIEC, Secrétaire, demandant à ce qu'un rappel soit fait pour rappeler aux clubs que la présence d'un parent est indispensable lors d'une rencontre de championnat jeunes pour l'équipe adverse.

Concernant le point sur les rencontres de championnat par équipes seniors, le Président précise qu'un sondage auprès de l'ensemble des licenciés sera fait au cours la saison, en précisant la difficulté de mettre un " curseur " pour les réponses.

- **Sébastien CLOZEL, de l'AL Kernével : les dates de Challenges ne sont pas indiquées dans le calendrier sportif, la compétition aura-t-elle lieu ?**

Réponse de Rémy LE GUERNIC, Président de la Commission Sportive : oui, la compétition sera bien organisée.



Bonjour à toutes et à tous,

Je remercie le Comité Départemental de m'avoir invité sachant que cela doit faire quelques années que je n'ai pas pu venir pour des raisons personnelles dues au calendrier.

Ayant fait partie du Comité départemental pendant 32 ans dont 3 mandats comme Président, j'ai une pensée avec beaucoup d'émotion pour les personnes qui ont travaillé pour le Comité et qui ont récemment disparues : Dominique LEPRÊTRE, Paulette CRENN et récemment Michel TALARMAIN qui est décédé le lendemain des championnats de Bretagne.

Une nouvelle saison redémarre dans les conditions normales.

Je tenais à vous remercier sincèrement pour votre implication et votre persévérance à maintenir la vie associative. Chacun a consenti des efforts à son niveau dans un esprit de solidarité.

En ce qui concerne la Ligue nous avons évalué l'aide qui vous a été accordée à 59 639,80 €

- Licences promotionnelle 14 086,20 €
- Licences traditionnelles 45 553,60 €

Je souhaite la bienvenue à Dominique DREYER et Mickaël DENIEL pour leur élection au Comité Directeur et j'en profite pour remercier et féliciter tous les bénévoles qui s'investissent dans nos instances.

Félicitation aux clubs de Quimper Cornouaille TT qui a obtenu le titre de Champion de France de Nationale 1 féminine et qui monte en PRO B Féminines en souhaitant que vous soyez nombreux à venir les encourager. Nous aurons quatre équipes de PRO en Bretagne, du jamais vu, avec également la nouvelle salle d'Hennebont dédiée au tennis de table. La Ligue ne souhaite pas du tout mettre ces quatre clubs en concurrence, bien au contraire et elle a signé des contrats de partenariat avec ces quatre structures.

La Ligue a vu sur son territoire l'organisation des championnats de France individuels confié au club de Cesson qui s'est d'ailleurs bien débrouillé dans le contexte que l'on sait avec la Covid en regrettant toutefois que la Ligue de Bretagne n'ait pas été davantage associé voir ignoré par notre Fédération.

Félicitation aux clubs de la ville de Brest et aussi de Brest métropole pour leur excellente organisation dans le cadre du Ping tour le 3 août sur le plateau des capucins. Cela m'a permis également de faire un retour d'expérience avec Stéphane LELONG, D.T.N. adjoint fédéral, responsable technique de l'opération. N'oublions pas les jeux 2024. La Fédération cherche actuellement des bénévoles et va prochainement mettre en place une première vague de billetterie à titre préférentiel pour les licenciés avec un tirage au sort pour tous ceux et celles qui ont téléchargé sur leur portable l'application (membre des jeux 2024).

Pour les dépôts des dossiers ANS, 11 clubs dans le Finistère ont rédigé un dossier contre 7 la saison précédente sachant que la commission a jugé un dossier non éligible.

Au niveau Ligue, 25 clubs contre 22 la saison précédente ont bénéficié de ces aides.

Dans cadre du PST, les Comités ont pu constater une augmentation de leur aide ANS (voir pour le Finistère 9 742€ en 2021 et 7 104€ en 2022) et actuellement je me bat au niveau national pour que les aides versées à la Ligue correspondent à ce que nous représentons au niveau national, ce qui n'est pas le cas actuellement.

Nous sommes toujours soucieux que nos Comités Départementaux soient en bonne santé financièrement et nous ne sommes là pour nous concurrencer entre nous mais pour agir dans un esprit de mutualisation.

- Mutations
- Tables



### **Des nouvelles au niveau de la Ligue :**

Maintenant tout le monde connaît Kévin MILON, chargé du développement et de la communication à la Ligue, qui a boosté notre communication. Le site de la Ligue est mis à jour régulièrement et nous avons un centre de ressource disponible par tous.

Nous avons signé avec le Comité d'Ille et Vilaine une convention de mise à disposition de Mme Isabelle IMBERT au Comité pour 16 heures par semaine, une situation qui a satisfait les deux parties. Sachant que le travail administratif a diminué avec les nouveaux outils informatiques.

Actuellement, je ne vous cache pas les difficultés que nous rencontrons pour remplacer Mme LEROUX (plus connue sous le prénom de Nadine) qui fait valoir ses droits à la retraite.

Nous sommes en plein travaux en ce qui concerne l'aide au développement des clubs qui ont tous été contactés. Nous sommes en train de recueillir vos aspirations afin de définir comment nous pouvons vous accompagner au mieux dans votre développement. Nous restons à l'écoute des clubs.

Nous sommes conscients de nos difficultés pour fournir des entraîneurs car la demande est malheureusement supérieure à l'offre. Nous travaillons dans le cadre du Projet Sportif Territorial pour renforcer la formation à tous les niveaux et pour toutes les catégories de public. La Ligue a d'ailleurs attiré votre attention sur la nécessité que les entraîneurs exerçant contre rémunération soient en conformité avec la loi.

Nous devrions, en collaboration avec le Comité, vous inviter prochainement à une soirée des dirigeants pour vous aider à construire vos propres projets. Nous vous souhaitons nombreux.

Nous avons réalisé dès que nous l'avons pu un regroupement féminin à Mur de Bretagne où le Finistère n'était pas très bien représenté. Une loi sur la parité vient d'être votée et la parité dans les conseils d'administration sera demandée en 2024 pour la Fédération et 2028 pour les Ligues et les Comités Départementaux.

Nous avons également édité un petit document réalisé par un stagiaire en master qui est un état des lieux du sport santé en Bretagne. Ce document nous servira de base pour progresser et vous guider dans vos démarches.

La Fédération nous demande également de développer plusieurs opérations :

- Une école, une table (Voir avec vos écoles, USEP et UGSEL)
- Le ping en extérieur
- Le pass-port pour tous (Allocation rentrée scolaire)

Nous restons à votre écoute pour vous renseigner.

Suite à une restructuration de la distribution chez Butterfly, la convention que nous avons signée est devenu caduque et nous avons signé une autre convention avec Dauphin jusqu'à la fin de l'Olympiade. Tous les clubs bretons pourront également bénéficier d'une ristourne de 15% avec parfois des ventes ponctuelles promotionnelles.

La prochaine Assemblée Générale de la Ligue étant prévue le 1<sup>er</sup> octobre à la Maison des Sports à Rennes, je vous invite tous à y participer.

Je vous souhaite à tous et à toutes une bonne reprise dans vos associations en vous remerciant de tout cœur du temps que vous passer au service de notre discipline et de tous nos licenciés jeunes ou moins jeunes. C'est un plaisir de partager avec vous les moments conviviaux et associatifs qui seront d'autant plus appréciés suite à ce que nous avons dû endurer.

Je vous remercie de votre attention.

### • MEDAILLE DE BRONZE

Guy CORFA  
Yvon PERHIRIN  
Véronique VAILLANT  
Nicolas VIENNOT

PC Plabennec  
GDR Guipavas  
ASC Guiclan TT  
Saint-Divy Sport TT

### • MEDAILLE D'ARGENT

Michèle CREACH  
Laurent KERAUDREN  
Olivier L'HELGOUARC'H

AL Guilers  
Presqu'île de Crozon TT  
Plogonnec Sport TT

### • MEDAILLE D'OR

Stéphane COSQUER  
Stefano DE BLASIO  
Hervé LECOURSONNAIS

Plomeur TT  
CTT Taulé  
Douarnenez TT

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt l'Assemblée Générale à 10 h 34.

La réunion générale de rentrée débute à 10 h 50 avec la présentation des groupes du championnat par équipes seniors pour la nouvelle saison.

Comité du Finistère  
TENNIS DE TABLE

Saint-Renan - 10 septembre 2022

KGIF.FR

Présentation des groupes du Championnat par équipes seniors ...

A mon avis c'est pas pour après-demain

Rappel adresse mail pour le championnat et les Challenges :  
[equipes.seniors.cd29@gmail.com](mailto:equipes.seniors.cd29@gmail.com)

Contact Président Commission Sportive :  
[president.cd29@gmail.com](mailto:president.cd29@gmail.com)

Le Président du Comité,  
Stefano De Blasio

Le Secrétaire de séance,  
Hélène Huon